

Exercices de plaideries bilingues

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Dans la perspective du cours de pratique judiciaire franco-italienne dispensé en Master, cet enseignement initie les étudiants à l'art de plaider en français et en italien en développant leurs compétences aussi bien linguistiques que juridiques.